

**Des voix:** Bravo!

**M. Forrestall:** Madame le Président, je suis heureux d'entendre le premier ministre tenir des propos aussi mesurés. Cela nous rassure un peu mais après tout, cette promesse remonte à janvier dernier et la mi-juillet approche.

Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les questions portant sur les coûts et d'autres sujets qu'ont soulevés surtout le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, et par ailleurs le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Buchanan, étaient en fait légitimes de la part de n'importe quelle province.

Le ministre voudra-t-il bien faire savoir aux gens des Maritimes s'il favorise la construction en aval de Québec d'un super port pétrolier qui pourrait recevoir par exemple le gaz de l'Arctique, le pétrole d'Hibernia, les importations de l'OPEP, ainsi de suite, ou s'il pense comme le premier ministre, que le gouvernement considère encore qu'il est urgent de donner au moins aux provinces maritimes la possibilité de participer à l'activité économique qui découle de la construction d'un important oléoduc ou gazoduc; d'un gazoduc, en l'occurrence.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je pense avoir déjà dit au député, mais je lui répète avec grand plaisir, à propos des questions qu'il soulève, que le gouvernement doit évidemment, en premier lieu, décider de prolonger ou non le gazoduc jusqu'aux Maritimes. Il s'agit certainement de notre première priorité.

#### L'ITINÉRAIRE TERRESTRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme, pour le moment, les raffineries de la côte ouest des États-Unis ont un excédent ce qui réduit la nécessité d'accroître le trafic des pétroliers le long de la côte ouest de Colombie-Britannique, le ministre va-t-il nous dire où en sont ses pourparlers avec le gouvernement américain pour s'assurer que le pipe-line suivra l'itinéraire terrestre que préfère le Canada?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, la dernière fois que je me suis entretenu avec le secrétaire d'État à l'Énergie des États-Unis, j'en ai profité pour lui dire bien clairement que le gouvernement fédéral préférerait toujours l'itinéraire terrestre pour le futur pipe-line. Notre parti n'a jamais changé d'avis à ce sujet. Nous nous sommes empressés de réaffirmer notre point de vue à cet égard aux autorités américaines même si ces dernières ont pu douter, quelque temps, des intentions du gouvernement fédéral lorsque le parti du député était au pouvoir.

#### Questions orales

**Mlle Carney:** Ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme le gouvernement de Colombie-Britannique a dit ne pas vouloir construire le tronçon du gazoduc de l'Alaska dans le nord-est de la province avant de conclure un accord financier avec le gouvernement fédéral pour l'infrastructure sociale, le ministre peut-il nous dire quelles mesures il va prendre afin que ces accords soient conclus à temps pour que le gazoduc de l'Alaska puisse être construit.

● (1440)

**M. Lalonde:** Ces entretiens durent depuis plusieurs années et continuent encore aujourd'hui; c'est une question que l'on étudie en permanence et qui n'a toujours pas été résolue. Comme les députés le savent, le dossier du gazoduc de l'Alaska comporte plusieurs volets. En voilà un et les pourparlers vont se poursuivre.

\* \* \*

[Français]

#### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

##### ON DEMANDE QUAND LES SERVICES SERONT ASSURÉS À SEPT-ÎLES

**M. André Maltais (Manicouagan):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État et ministre des Communications. Mon intervention se veut être le reflet d'une préoccupation régionale. J'aimerais savoir, au sujet de la Société Radio-Canada qui prévoit depuis six ans son implantation dans la région de la Côte Nord, si le ministre a l'intention d'intervenir pour obliger la société à respecter son échéancier, voire même à devancer le plan des travaux qui avait été prévu il y a déjà six ans. Le terrain a été acheté il y a six ans à Sept-Îles, et malgré le temps qui s'écoule jamais la Société Radio-Canada ne s'est intéressée à une population établie le long de 600 milles de littoral sur 1,250 milles à l'intérieur des terres. Alors ma question est la suivante: Est-ce que le ministre entend réellement prendre des mesures pour obliger la Société Radio-Canada à s'implanter définitivement à Sept-Îles et entend-il rencontrer les autorités de la société pour qu'elles-mêmes respectent leur parole dans ce dossier?

**L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications):** Madame le Président, je sais que le député de Manicouagan s'intéresse à cette question depuis longtemps et qu'elle est extrêmement importante pour les gens de sa région et de toute la Côte Nord du Québec. J'aimerais donc lui dire que je n'ai malheureusement pas les pouvoirs nécessaires pour obliger la Société Radio-Canada à remplir les obligations qu'il mentionne, mais je peux l'assurer que j'ai déjà fait part de ses propres instances à la société même, et que j'ai l'intention de rencontrer les autorités de la société à ce sujet d'ici quelques jours.